



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Préparation aux situations de crise dans les domaines alimentaire, des animaux et des plantes
Le directeur

Bruxelles
SANTE.G.3/MK/nc(2026) 9221975

Objet: Engagement de la Commission en faveur du bien-être animal

Madame/Monsieur,

La présidente de la Commission européenne, M^{me} Ursula von der Leyen, m'a demandé de vous remercier pour vos récents messages présentant une pétition⁽¹⁾ invitant la Commission à tenir ses promesses et à introduire une législation sur l'interdiction de l'élevage en cage, respectant ainsi son engagement à la suite de l'initiative citoyenne européenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage).

Je tiens à vous assurer que le bien-être animal est une priorité essentielle pour cette Commission et que nous sommes déterminés à adopter une approche globale qui garantisse que l'UE respecte des normes élevées dans ce domaine.

S'appuyant sur la vision pour l'agriculture et l'alimentation, la stratégie de l'UE en matière d'élevage⁽²⁾ récemment publiée indique que, d'ici fin 2026, la Commission a l'intention de proposer une révision ciblée des règles en matière de bien-être animal pour les poules pondeuses et les poulets de chair, en mettant l'accent sur la suppression progressive des cages, les indicateurs pratiques de bien-être dans les exploitations, la fin de la mise à mort systématique des poussins mâles et des exigences équivalentes à l'importation.

D'ici au deuxième trimestre de 2027, la Commission entend proposer une révision ciblée des règles en matière de bien-être animal pour les porcs, notamment la transition des systèmes de cages aux systèmes d'enclos, des indicateurs pratiques sur le bien-être dans les exploitations et l'introduction d'exigences à l'importation équivalentes.

Je tiens à vous remercier pour votre engagement en faveur du bien-être animal.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[Signature électronique]

Bernard Van Goethem

⁽¹⁾ Votre courriel fait référence à une «pétition», terme qui, dans le cadre du droit de l'Union, désigne les pétitions présentées au Parlement européen au titre de l'article 227 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Votre courrier est traité par la Commission conformément aux règles relatives à la correspondance avec les citoyens.

⁽²⁾ [Stratégie de l'UE en matière d'élevage - Agriculture et développement rural](#).

